



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 4 juin 2019

Présents :

Enseignants : Mme Clinco (CPA) – Mme Tardy (CPB) – M. Rech (CE1) – Mme Pierrot (CE1) – Mme Faivre (CE2A) – Mme Constantine (CE2B) – Mme Gorny (CM1A) – Mme Perraudin (CM2A) – Mme Arata (CM2B) – *Excusées :* M. Vauchelles (CE1-CE2) – Mme Leperlier (CM1B) – Mme Lescoupe (CM1B)

D.D.E.N. : M. Bicard

F.C.P.E. : Mme Baranger – Mme Gobaut – Mme Canpolat – M. Monteil – Mme Hirbet – Mme Ortusi – *Excusés :* M. Azzouz – Mme Kasmi – Mme Jeballi – Mme Leroux – Mme Meoc – M. Franc-Gony – Mme Tschann

Elue, mairie de Fontenay-sous-Bois : Mme Do Rosario

1. Perspectives de rentrée 2019-2020 : Equipe enseignante, effectifs, structures envisagées, informations pratiques. Sectorisation de l'îlot Michelet.

• Enseignants

Peu de changement à signaler. Seules, Mmes Leperlier et Lescoupe attendent les résultats du « mouvement » afin de connaître le poste sur lequel elles seront nommées. Si l'ouverture définitive d'un poste a lieu sur notre école, l'annonce sera faite soit au mois de juin, soit au mois de septembre. Une personne sera alors nommée à titre provisoire.

• Structure de l'école pour la prochaine rentrée

A l'heure actuelle, nous ne savons pas si nous allons bénéficier d'une ouverture de classe. Voici les dernières informations dont nous disposons :

Progression des effectifs depuis la rentrée 2013 :

- 2013-2014 : **220** élèves pour 9 classes (soit une moyenne de 24,4 élèves / classe),
 - 2014-2015 : **214** élèves pour 9 classes (soit une moyenne de 23,7 élèves / classe),
 - 2015-2016 : **240** élèves pour 9 classes (soit une moyenne de 26,6 élèves / classe),
 - 2016-2017 : **256** élèves pour 10 classes (soit une moyenne de 25,6 élèves / classe),
 - 2017-2018 : **269** élèves pour 10 classes (soit une moyenne de 26,9 élèves / classe),
 - 2018-2019 : **260** élèves pour 10 classes (soit une moyenne de 26 élèves / classe).
 - 2019-2020 (prévisions) : **280** élèves pour 10 classes (soit une moyenne de 28 élèves / classe).
- Soit une augmentation de 60 élèves en 6 ans.

Effectifs prévisionnels détaillés pour la rentrée scolaire 2019 :

Classe d'âge	Classe	Effectifs	Redoublants	Nouveaux inscrits	TOTAL
2013	CP	59	+ 1	+ 3	63
2012	CE1	25 + 25	+ 1 et -1	+ 3	53
2011	CE2	30 + 19	- 1		48
2010	CM1	29 + 30 + 7		+ 2	68
2009	CM2	23 + 25			48
		TOTAL			280

On note : **8 nouvelles inscriptions** (3 élèves de la classe d'âge 2013, 3 x 2012 et 2 x 2010) et 2 redoublements (CP et CE1).

Le **jeudi 23 mai**, une audience a été accordée (aux services de la D.S.D.E.N.*) à la délégation suivante : M. Rech (directeur), Mme Baranger (présidente de la F.C.P.E.), Mme Gallien (déléguée syndicale) et M. Clerget (1^{er} adjoint au maire). Il s'agissait de présenter, de manière détaillée, les données concernant notre école et justifier notre demande concernant l'ouverture « ferme » d'une classe dans notre établissement. Cette délégation a été reçue par Mmes Joncour (directrice de cabinet de la D.A.S.E.N.*) et Cadet (cheffe du service D.R.H.M.).

La commission déterminant les choix qui vont être faits (ouvertures et fermetures de classes) aura lieu au cours du **C.T.S.D.*du vendredi 7 juin**. Cependant, nous n'avons pas la certitude qu'une ouverture sera décidée, ni à cette date, ni au moment de la rentrée scolaire.

* *D.S.D.E.N. : direction des services départementaux de l'Education nationale - D.A.S.E.N. : directeur académique des services de l'Education nationale - C.T.S.D. : Comité technique spécial départemental*

STRUCTURES POSSIBLES

10 CLASSES			
Niveaux	Effectifs		
CPA			27
CPB			28
CE1A			26
CE1B			27
CE2-CM1	18	8	26
CE2			30
CM1A			30
CM1B			30
CM2			30
CP-CM2	8	18	26

11 CLASSES			
CPA			26
CPB			27
CP-CM1	10	12	22
CE1A			26
CE1B			27
CE2A			24
CE2B			24
CM1A			28
CM1B			28
CM2A			24
CM2B			24

Le choix de la structure de l'école (ou des structures, si l'ouverture ferme n'est pas accordée), l'attribution des classes aux enseignants et la répartition des élèves dans chaque classe aura lieu au mois de juin.

D'autre part, M. Clerget, 1^{er} adjoint au maire, nous a annoncé que les enfants des familles qui emménageront à l'**îlot Michelet** (80 logements en construction en face de notre école – livraison prévue en 2 temps : 2019 et 2020) feront partie de notre secteur scolaire (et pas du secteur Romain Rolland comme annoncé dans un premier temps).

• Informations pratiques

La **rentrée scolaire** des élèves aura lieu le **lundi 2 septembre 2019**.

La pré-rentrée des enseignants le vendredi 30 août.

Rappel des horaires des écoles élémentaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

7H30-8H10 : Accueil du matin *

8H10-8H20 : Fermeture des portes

8H20-8H30 : Accueil des élèves **

8H30-11H30 : Temps scolaire **

11H30-13H20 : Temps périscolaire (restauration) *

13H20-13H30 : Accueil des élèves **

13H30-16H30 : Temps scolaire **

16H30-17H00 : Temps récréatif de garderie « cour »***

17H00-18H00 : Temps d'étude surveillée ***

18H00-18H30 : Temps de garderie post étude *

* Encadré par les animateurs

** Encadré par les enseignants

*** Encadré par des enseignants et des étudiants

La **rentrée scolaire** aura lieu à **8H30** pour les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 – à **9H00 pour les CP** avec, pour ceux-ci, un accueil des parents en classe. Les listes de fournitures seront données avec les bilans de fin d'année et seront affichées devant l'école pendant l'été pour les nouveaux arrivants ou les enfants partis avant la fin de l'année scolaire (cependant, si l'équipe enseignante ne peut décider d'une structure d'école avant septembre, cela ne sera pas le cas). Une réunion d'information parents/enseignants aura lieu après la rentrée, dans chaque classe, afin d'échanger sur l'année scolaire à venir. D'autre part, une **réunion d'information à l'attention des futurs CP** aura lieu le **mardi 18 juin à 18H00** (dans le réfectoire de l'école élémentaire).

• Affectation des élèves de CM2 vers les classes de 6^{ème}

M. Rech précise que les résultats concernant, les demandes de dérogations et, l'affectation dans une section particulière, ne sont pas encore connus. Cependant, étant donné que les effectifs concernant les

futurs élèves de 6^{ème} sont importants (aux collèges Curie et Duruy), il est probable que les demandes de dérogation pour les classes particulières (CHAM et section sportive) n'aboutissent pas.

La F.C.P.E. regrette que les élèves et leurs familles postulant sur ces classes spécifiques ne soient pas informés plus en amont dans l'année, les prévisions d'effectifs étant vraisemblablement connues par les services académiques avant le mois de juin. Ces informations auraient évité des déceptions et permis à ces élèves de postuler sur d'autres types des classes (bilangue...).

Voici comment se répartissent, à ce jour, l'affectation des 47 élèves de CM2 de l'école passant en classe de 6^{ème} : Collège Curie : 38, collège Duruy : 3, déménagement : 1, départ privé : 1, attente résultat dérogation : 4. Demande classe CHAM : 7, demande section sportive : 3

2. Bilan des dispositifs : liaisons CM2/6^{ème}, liaisons G.S./C.P. et A.P.C.

A) Liaisons CM2/6^{ème} : Les enfants devant être affectés à Joliot Curie sont allés visiter leur futur collège les mardi 28 mai et lundi 3 juin derniers. La C.P.E. (conseillère principale d'éducation) a notamment expliqué le fonctionnement interne à l'aide d'une vidéo. Les portes ouvertes du collège auront lieu le samedi 15 juin. La commission pédagogique (rencontre enseignants de 6^{ème}/enseignants de CM2) aura lieu le mardi 18 juin. Cette réunion sera l'occasion d'échanger sur les élèves, principalement, et de leur parcours en élémentaire.

Différents échanges ont eu lieu cette année entre les classes de CM2 et les classes de 6^{ème} :

En particulier, une intervention des élèves de C.H.A.M. a eu lieu en milieu d'année scolaire (présentation d'instruments de musique aux élèves de l'école Michelet) et une correspondance (échange de courriers) entre les élèves de CM2 et de 6^{ème} a été mise en place tout au long de l'année.

B) Liaisons G.S./C.P. : Une journée « jeux mathématiques » a eu lieu au cours du mois d'octobre. Au mois d'avril, les élèves des classes de C.P. ont présenté une « lecture préparée » aux élèves de G.S. Le 24 juin prochain, des « échanges de classes » auront lieu : les élèves de G.S. seront accueillis en élémentaire et vice versa. Enfin, une réunion entre enseignants aura lieu fin juin afin d'échanger sur les pratiques de classe et les modalités d'entrée au C.P.

C) Les A.P.C. (activités pédagogiques complémentaires) : c'est un dispositif qui a permis aux élèves de l'école de recevoir une aide. Dans chaque classe, 5 à 10 élèves ont profité de ce dispositif, chaque trimestre, ce qui représente à l'échelle de l'école 100 enfants environ. Les A.P.C. peuvent se décliner sous 3 formes : les A.E.D. (aides à l'élève en difficulté passagère), les A.T.P. (aides au travail personnel) et les A.P.E. (activités prévues au projet d'école). Mme Gorny regrette que notre établissement ne fasse plus partie du R.A.S.E.D. (réseau d'aides spécialisés aux élèves en difficulté) et que, de ce fait, les maîtres E n'interviennent plus sur notre secteur. Les maîtres E (ou maîtres d'adaptation) sont chargés d'apporter une aide à des élèves qui éprouvent ponctuellement des difficultés scolaires, dans des domaines précis des apprentissages. Ils leur présentent, dans le cadre de groupes restreints, ces contenus sous d'autres aspects, par d'autres voies que celles vécues en classe.

La F.C.P.E. regrette une nouvelle fois que le dispositif R.A.S.E.D. ne soit pas opérationnel faute de moyen et malgré le besoin constaté par les équipes pédagogiques.

3. Bilan des activités culturelles, sportives et sorties de classe

SPORT :

Différentes activités sportives ont été pratiquées au cours de l'année scolaire par les différentes classes de l'école :

Natation : CPA, CPB, CE1, CE1-CE2, CM2A et CM2B. Les élèves de CM2 ont passé le test suivant : A.S.S.N. (attestation scolaire « savoir nager »). 70 % ont réussi les épreuves et l'ont obtenu. Ce test évalue la capacité des élèves à nager (nage ventrale, dorsale, franchissement d'obstacles...).

Tennis de table : CM1, CM2A et CM2B. **Patinoire :** CE2. Pratique du **badminton**, et du **hand-ball** au Gymnase Curie : CE2, CM1, CM2. **Jeux d'opposition :** CP au dojo.

Jeux du Val de Marne : Semaine du 3 au 7 juin. Les enfants participent, par binômes, à 11 épreuves athlétiques.

CULTURE : les classes ont participé à différents dispositifs :

« Lire du Théâtre » : lecture de 6 œuvres théâtrales par les élèves de CM2 et choix par chaque classe de l'une d'entre elles afin d'être mise en scène par les enfants, avec l'aide d'un intervenant.

« Ecole et cinéma » (CP, CE1, CE2 et CM1A) : diffusion de 3 films pour chaque classe au cinéma le Kosmos. Catalogue consultable sur : <http://enfants-de-cinema.com/ecole-et-cinema/>

En fin d'année, chaque classe aura assisté (au moins) à un spectacle et une séance de cinéma.

SORTIES :

Sorties prévues au cours du mois de juin : CE2 : Provins et les aigles des remparts, CM2 : bowling, parc floral.

CLASSES DECOUVERTES : Mme PERRAUDIN (CM2A) : Séjour au GRAND BORNAND du 09 janvier au 21 janvier 2019, Mme ARATA (CM2B) : Séjour à LA TURBALLE du 26 mars au 5 avril 2019, M. VAUCHELLES (CE1-CE2) : Séjour au GRAND BORNAND du 04 juin au 14 juin 2019

4. Projet d'école 2017-2020 : bilan et perspectives

M. RECH rappelle ce qu'est le projet d'école : Il a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école. Il met en relation les objectifs nationaux et les problématiques locales. Le projet d'école doit être mené en commun par toute la communauté éducative, c'est un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires.

Voici les axes et modules retenus par l'équipe enseignante :

- AXE 1 : Garantir l'acquisition du « lire – écrire – parler » : Module 1 : *Améliorer les performances dans la maîtrise du « lire - dire - écouter »* ; Module 2 : *Utiliser l'outil numérique pour améliorer les performances dans la maîtrise du « lire – parler – écouter – écrire »* ; Module 3 : *Mettre en œuvre des situations qui permettent aux élèves d'utiliser le langage oral sous toutes ses formes.*
- AXE 2 : Développer la participation citoyenne des élèves et favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la liberté : Module 4 : *Favoriser le développement d'une conscience citoyenne et l'acquisition du sens des règles au sein de la classe et de l'école.*
- AXE 3 : Mettre en place une école qui coopère avec les parents et les partenaires : Module 5 : *Mobiliser une large collaboration éducative et pédagogique avec les partenaires de l'école.*

Une réunion de travail a eu lieu le mercredi 22 mai afin d'établir le bilan du projet d'école. En particulier, 3 points ont focalisé les échanges entre les enseignants :

- Pratique de la lecture à haute voix et des activités théâtrales :

On observe une réelle motivation des élèves pour la pratique des activités de lecture à haute voix et les activités de diction : elles leur paraissent ludiques, favorisent les échanges oraux au sein du groupe classe, permettent de varier facilement les formes de travail (individuelles, par groupes, collectives) ce qui rythme le travail, permettent à certains élèves de reprendre confiance en eux-mêmes (ils ont moins d'appréhension à « dire » devant le groupe classe car il peut être plus simple de « dire » que de « lire », surtout pour l'élève en difficulté scolaire - c'est l'occasion faire comme les autres et raccrocher au groupe classe).

L'enregistreur numérique est un outil utile et efficace qui permet de revenir sur les productions orales afin de les commenter. De plus il permet de créer des fichiers audio que l'on peut conserver (on garde donc une trace du travail réalisé en classe) et partager.

- Utilisation d'outils numériques :

- Les élèves de CE1-CE2 ont produits et lu des textes enregistrés à l'aide de l'enregistreur numérique. A écouter sur : <http://ien-fontenaysousbois.circo.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique18>

- Dans le cadre des activités théâtrales, les élèves de CM2 ont été filmés à des fins de progression (pratique, posture, diction) individuelle et collective.

- Le vidéoprojecteur de la classe de CM2 est utilisé pour l'anglais, les mathématiques : Il permet de diffuser tous types de documents (textes, images, vidéos, gabarits en géométrie et numération...) et cela permet de capter de manière plus satisfaisante l'attention des élèves, la concentration de chacun est de meilleure qualité. Les élèves se mobilisent plus vite et de manière plus pertinente.

- Beaucoup de classes fréquentent la salle informatique. L'usage en petits groupes est plus simple (classes proches ou A.P.C.).

- L'équipe souhaite que l'équipement des classes en T.N.I. / vidéoprojecteur soit généralisé. A l'heure actuelle, seule la classe de Mme Arata est pourvue d'un vidéoprojecteur fixe à courte focale. Un vidéoprojecteur mobile est disponible pour les autres classes, mais son installation est contraignante.

- Elle regrette que la connexion internet de l'établissement ne fonctionne pas correctement. Aussi les opérations suivantes ne sont possibles que de manière aléatoire : le téléchargement d'applications, la mise à jour des programmes, la navigation sur le Web.

- Elle souhaite pouvoir utiliser des logiciels pédagogiques construits autour d'une discipline et proposant un travail sur les notions associées à celle-ci. Bienvenue est la possibilité pour l'enfant de s'auto-corriger et s'auto-évaluer.

- Elle pense qu'il serait pertinent de choisir une personne ressource et réfléchir aux modalités de son action. On peut penser qu'elle répertierait les problèmes rencontrés, les besoins qui émergent et en ferait part aux partenaires chargés de la maintenance.

- Mise en place des conseils d'élèves de classe et d'école :

Les conseils d'élèves de classe et d'école ont permis un travail sur le vote et le rôle des délégués : organisation du bureau de vote, matériel utilisé (carte électorale, urne, isoloir, bulletin...) vocabulaire, procédures, campagne et présentation des candidats... Ce travail a permis de mettre en place d'un temps de parole réservé aux élèves. Des débats ont eu lieu dans toutes les classes (proposition et

adoption de sujets de discussions, restitution des échanges après les conseils par les délégués). Cependant, cette dernière a été plus difficile dans les petites classes.

Nous joignons, au compte-rendu du conseil d'école, les sujets de discussions soumis par les élèves.

5. Etude municipale : bilan et perspectives

Chaque semaine, 4 séances d'étude sont assurées les lundis, mardis et jeudis ; 3 séances les vendredis. Fréquentation moyenne : lundi, mardi, jeudi : 90 à 110 enfants, vendredi : 80 à 90. A cela, il faut retirer 20 à 30 enfants qui sortent à 17H00. Ce qui fait environ 18 à 22 enfants par étude en moyenne.

Cette année scolaire, nous n'avons pas connu de problème particulier car 3 personnes ont assuré les séances à plein temps et de manière régulière (M. Vauchelles, Mme Belaidi et M. Ferre). A cela s'ajoute le personnel suivant : M. Rech (lundis et mardis), Mme Constantine (vendredis) et Mme Kaci (jeudis). On peut noter qu'en raison d'une baisse des effectifs en fin de semaine, une étude a été fermée le vendredi. Nous ne savons pas encore si les différents surveillants, présents cette année, souhaiteront (ou pourront) renouveler leur contrat l'année prochaine. Si ce n'est pas le cas nous rencontrerons forcément des difficultés car les services de la municipalité connaissent de grandes difficultés pour recruter du personnel. La F.C.P.E. souhaite que le service enseignement prenne en compte cette information dès à présent et envisage une action afin d'être en mesure d'assurer des conditions d'encadrement adaptées dès la prochaine rentrée scolaire.

6. Coopérative scolaire : bilan comptable provisoire

Actuellement, la coopérative scolaire présente un solde positif de 3 378 €, mais certaines dépenses doivent encore être réglées. Le montant des entrées s'élève à 9 813 € et celui des sorties à 6 702€. La vente des photographies d'élèves et de classes a rapporté 1 826 € (paiements des familles 4 653 €, paiement photographe : 2 826 €). Total des dons des familles (sans compter la photographie scolaire) : 5 160 €. (Rappel 2018-2019, au mois de juin : solde 2 269 €, entrées 9 331 €, sorties 8 795 €). Principaux achats : enceinte nomade pour les chorales, maquettes en cartons, abonnements à des magazines, séances cinéma...

7. Travaux effectués et envisagés sur l'école

Au cours de la réunion du lundi 15 avril 2019, à laquelle participaient Mme Perrotin, M. Rech, Mme Zemmouri, Mme Tanko, M. Martinez, M. Nowak, un document intitulé « demandes de travaux 2019-2020 » a été rédigé afin de lister l'ensemble des demandes des personnels de l'école. Voici les demandes les plus significatives : remplacement du linoléum par du carrelage dans le réfectoire de l'école, mise en peinture des couloirs, révision du carrelage du préau, enlèvement des chaudières réformées dans la chaufferie afin de disposer d'un nouvel espace de stockage (ce qui libère le préau), remise en valeur du fronton de la façade...

Plus particulièrement, les points suivants retiennent l'attention du conseil d'école :

- L'installation d'un système de retenue sur les fenêtres à bascule, dans les classes qui n'en sont pas équipées, est nécessaire.
- Actuellement, l'équipement installé dans les toilettes des garçons semble insuffisant : 3 cabines, 5 urinoirs et 2 robinets pour 130 garçons environ.

La F.C.P.E. fait remarquer que le changement des fenêtres à bascule et du linoléum de la cantine étaient déjà mentionnés dans la demande de travaux 2018-2019. Il est regrettable qu'aucune action n'ait été engagée depuis plus d'un an, notamment pour les fenêtres qui s'avèrent être dangereuses pour les enfants et les personnels.

8. Législation concernant l'utilisation du W.I.F.I. dans les établissements scolaires

Mme Tardy intervient à propos de l'exposition aux ondes électromagnétiques, et en particulier à celles du W.I.F.I. dans les établissements scolaires. Elle rappelle trois points forts de la législation :

- En mai 2011, l'O.M.S. a classé toutes les radiofréquences comme « potentiellement cancérigènes » (classe 2B), au même titre que l'amiante et le plomb.
- Le 20 mars 2013, l'Assemblée Nationale a voté un amendement pour favoriser les connexions filaires dans les établissements scolaires (plutôt que le W.I.F.I.).
- La « Loi Abeille » votée en février 2015 instaure le « principe de précaution », et interdit l'utilisation du W.I.F.I. dans les écoles maternelles.

9. Compte rendu de l'exercice d'évacuation du lundi 13 mai 2019

- Durée évacuation des classes 6, 7, 8, 10, 11 et 12 dans la cour de l'école élémentaire : 1 min 54
- Durée d'évacuation des classes 1, 2, 3 et 4 dans la cour de l'école maternelle : 2 min 50
- Remise de la feuille de recensement des élèves absents (Mme Constantine) : 6 min
- Durée d'évacuation des classes 1, 2, 3 et 4 via l'escalier d'accès à la cour de l'école maternelle :

2 min 50 → trop long. Conséquence : changement du plan d'évacuation de la classe 1 → vers la cour de l'école élémentaire, via le préau, afin d'alléger la circulation dans l'escalier.

- Recensement des élèves absents par Mme Constantine (enseignante responsable pour cette année scolaire) : temps satisfaisant (6 min). Nommer 2 enseignants remplaçants en cas d'absence de cette dernière : Mme Clinco et Mme Faivre.

- Les documents permettant le recensement des élèves absents sont disponibles dans un classeur rouge, rangé dans un des casiers, en salle des maîtres.

- L'arrière-cour de l'école, qui peut être une issue de secours car elle permet l'accès à la rue Béranger, est occupée par une dizaine de véhicules en stationnement, appartenant au personnel du lycée. Il n'est pas prévu que cet espace soit réservé à cet usage.

Un P.P.M.S. « tempête » aura lieu le lundi 17 juin.

10. Organisation de la fête de l'école (vendredi 28 juin 2019)

La fête de l'école se déroulera le vendredi 28 juin entre 14H00 et 16H30. Il a été décidé, en conseil des maîtres, que cet événement aura lieu sur le temps scolaire en « interne » (présence unique des enfants). L'équipe a préféré éviter la lourde gestion que représente l'accueil du public. Ce mode d'organisation permet, de plus, une plus grande disponibilité des enseignants. Le mode de fonctionnement sera identique à celui de l'année dernière : les stands seront gérés par les enfants.

Le matériel a été réservé et les lots achetés.

11. Evolution des modalités d'accueil des enfants sur le temps périscolaire (restauration scolaire, accueil matinal, garderie)

Etant donné que l'on observe une hausse régulière des effectifs sur le temps scolaire, on comprend que cette progression va très vraisemblablement se répercuter sur le temps périscolaire. Aussi, étant donné que le nombre d'enfants déjeunant à la restauration scolaire est élevé (220 à 240 enfants en moyenne soit près de 90 % des effectifs), plusieurs questions se posent :

- Les normes concernant la capacité d'accueil du restaurant scolaire sont-elles respectées ? Le métrage des locaux a été demandé à plusieurs reprises par M. Rech mais toujours pas réalisé.

- Etant donné qu'une hausse des effectifs a lieu à la prochaine rentrée scolaire et si cette évolution se poursuit, quelles sont les solutions envisagées par la municipalité ?

Compte tenu de ces informations, la F.C.P.E. souhaite que la mairie engage rapidement des travaux sur le restaurant scolaire. La solution qui présente le plus d'avantages semble être celle-ci (car moins onéreuse et plus rapide à mettre en œuvre, si on la compare à un agrandissement des locaux) : retour à un self service (permet de réguler le flux des enfants qui déjeunent), remplacement du linoléum, réfection des enduits et des peintures, et agrandissement des siphons au sol permettant l'évacuation des eaux usées (car générateurs d'odeurs nauséabondes).

D'autre part, si ouverture de classe il y a, la F.C.P.E. regrette qu'une des salles occupée par l'accueil de loisirs lui soit retirée. En effet, il ne resterait plus alors qu'une salle, le préau et la cour pour gérer l'accueil des enfants sur le temps périscolaire. Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient que la municipalité et la direction de l'école étudient toutes les options possibles en cas d'ouverture de classe afin que le centre de loisirs puisse conserver l'usage exclusif d'une seconde salle dédiée, sur l'ensemble des temps périscolaires. Pour mémoire, les élèves disposent, d'une part, d'un temps scolaire de 24H hebdomadaire et d'autre part, d'une amplitude périscolaire allant de 8H pour les seuls demi-pensionnaires n'ayant pas recours aux accueils du matin, soir et mercredi, à 22 H hebdomadaires pour les enfants accueillis le matin, le midi, le soir et le mercredi. Compte tenu de l'accroissement des effectifs (+ 20 élèves, vraisemblablement 18 rationnaires), il ne peut être envisagé d'avantage d'accueil périscolaire avec moins de surface. La F.C.P.E. se questionne sur la possibilité de convertir, dans l'attente de solutions alternatives, la salle informatique en salle polyvalente.

Les enseignants ne sont pas favorables à cette proposition et rappellent :

- Que le partage de la salle informatique avec l'accueil de loisirs a toujours été à l'ordre du jour,

- Que malgré les difficultés rencontrées concernant son exploitation (voir point 4 : projet d'école), les classes de CM1B, CM2A la fréquentent quotidiennement, ainsi que toutes les classes, en petits groupes, sur le temps des A.P.C. Ils ne souhaitent donc pas la voir disparaître.



CONSEIL D'ECOLE DES ELEVES

SUJETS DE DISCUSSION :

CPA :

- Il y a trop de bruit à la cantine
- Il y a des vols dans les manteaux qui sont dans les couloirs
- Les toilettes sont sales (papier par terre, toilettes bouchées...)
- Les enfants ne demandent pas toujours conseil à un adulte pour régler leurs problèmes (bagarres, chutes...)

CPB :

- Peut-on choisir les menus à la cantine ?
- Pourrait-on revenir au système de self-service à la cantine ?
- Peut-on avoir une zone réservée dans la cour pour les jeux suivants : cordes à sauter, cerceaux, ballons.

CE1 :

A propos de l'école :

Les enfants souhaiteraient :

- Utiliser moins de plastiques
- Qu'il y ait plus de sorties
- Avoir des plateaux à la cantine

A propos de la classe :

Les enfants aimeraient :

- Avoir de nouveaux jeux pour les temps libres : puzzle, jeux de dames, robots, tablettes, nouveaux livres, Scrabble...
- Qu'il y ait plus de plantes
- Faire plus d'arts plastiques
- Avoir un animal en classe
- Que la classe soit mieux rangée
- Pouvoir demander de l'aide à un camarade quand on n'a pas compris
- Faire des exposés
- Faire de l'archéologie
- Cuisiner de temps en temps

CE1-CE2 :

- Aménager un self à la cantine
- Trier les déchets
- Installer un composteur à l'école
- Mettre en place un moment de nettoyage collectif pour tous les élèves
- Plus de WC dans les toilettes
- Eliminer les odeurs dans le réfectoire
- Servir plus de nourriture à la cantine
- Avoir un temps de récréation plus long
- Faire plus de sport

CE2A :

- Avoir plus de livres en bibliothèque

- Remettre en service le self à la cantine
- Améliorer le confort dans les toilettes: les parfumer, avoir plus de WC

CE2B :

- Qu'il y ait un self à la cantine
- Avoir plus de nourriture à la cantine
- Avoir 5 minutes de plus durant les récréations
- Que les maîtresses surveillent les toilettes

CM1A :

- Avoir un composteur pour y mettre les déchets des fruits que l'on consomme (durant le temps d'étude)
- On doit recycler les déchets en plastique : bouchons, sachets, sacs
- Mettre en place le self à la cantine
- Faire des ateliers (comme ceux de Noël), une fois par mois
- Re-tracer les lignes du terrain de football
- Choisir le menu à la cantine au moins une fois par mois
- Mettre des balayettes dans les toilettes
- Trier le carton

CM1B :

- Remettre en service le self
- Faire du théâtre
- Aménager un potager
- Avoir des poubelles pour les déchets recyclables (cour et préau)
- Aménager un coin lecture dans la cour de l'école ou dans le jardin

CM2A :

- Avoir des fruits plus mûrs à la cantine pour éviter le gaspillage
- Avoir une plus grosse quantité d'aliments à la cantine
- Avoir une classe qui prend 5 minutes de son temps pour nettoyer la cour et le préau deux fois par semaine
- Diversifier les livres dans les bibliothèques
- Que les classes, loin de la salle informatique, aient un vidéo projecteur
- Qu'à la cantine, les problèmes d'odeur causés par les égouts soient réglés
- Avoir 20 minutes de récréation au lieu de 15 minutes
- Dans les classes, remettre les stores à neuf
- Installer des robinets non automatiques dans les toilettes

CM2B :

- Mettre des végétaux dans le préau
- Faire d'autres jeux que le foot dans la cour de l'école
- Installer des cages de foot dans la cour de l'école

Proposition des enseignants :

Que le terrain, dans la cour de l'école, soit parfois réservé aux filles (à part égale avec le temps accordé aux garçons) et qu'elles choisissent elles-mêmes les jeux auxquels elles souhaitent jouer.